Résolution sur la situation au Venezuela

2024/2810(RSP) - 19/09/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 425 voix pour, 131 contre et 63 abstentions, une résolution sur la situation Venezuela.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, PfE et ECR.

Le régime de Nicolás Maduro n'a cessé de harceler, persécuter et censurer des militants, des journalistes et des organisations de la société civile, dans un contexte de crise socioéconomique, politique et humanitaire en cours, marquée par une hyperinflation, une famine qui s'aggrave, des maladies, un degré extrême de corruption, de criminalité et d'impunité, des violations manifestes des droits de l'homme et des taux de mortalité élevés, ce qui a poussé plus de 7,7 millions de Vénézuéliens à émigrer massivement pour échapper à la tyrannie.

Pour rappel, le 28 juillet 2024, une élection présidentielle s'est tenue au Venezuela afin de choisir un président pour un mandat de six ans commençant le 10 janvier 2025. Cette élection représentait une occasion unique de repasser d'un régime autocratique corrompu à un régime démocratique, à condition que tous les éléments de l'accord de la Barbade soient respectés. En amont de l'élection, le régime a sans relâche persécuté, enlevé, arrêté et emprisonné des militants de l'opposition et des membres de l'équipe de campagne de la cheffe de l'opposition, María Corina Machado, et du candidat à la présidence, Edmundo González.

Le Parlement a reconnu **Edmundo González Urrutia comme le président légitime, élu démocratiquement, du Venezuela**. Il a reconnu en outre María Corina Machado comme la cheffe de file des forces démocratiques au Venezuela, étant donné qu'en 2023, elle a été élue lors de la primaire de la Plataforma unitaria avec 92,35% des voix.

Les députés ont fermement condamné et rejeté la fraude électorale orchestrée par le Conseil électoral national vénézuélien, qui a refusé de rendre public les résultats officiels. Ils ont également condamné l' émission par le gouvernement vénézuélien d'un mandat d'arrêt à l'encontre d'Edmundo González. La résolution a insisté sur l'importance de la décision du gouvernement espagnol d'accueillir M. González en Espagne dans le but de lui accorder l'asile politique à sa demande, ce qui permettra de le protéger ainsi que de maintenir une perspective viable de sortir de l'impasse politique.

Le Parlement a demandé à l'UE de rétablir les **sanctions** à l'encontre des membres du CNE. Il a demandé en outre que les sanctions contre le régime soient prolongées et que leur champ d'application soit étendu afin d'appliquer des sanctions ciblées, dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, à l'encontre de Nicolás Maduro et des membres de son cercle proche.

Enfin, le Parlement a exhorté les acteurs régionaux et la communauté internationale à faire pression autant que possible sur le régime Maduro et sur les proches de ce dernier afin qu'ils respectent la volonté du peuple vénézuélien, exprimée de façon démocratique, en reconnaissant Edmundo González Urrutia comme président légitime, élu démocratiquement, du Venezuela.